

## Recruter les Cadres des fonctions publiques au Master

Le master est en Europe la référence de base qui a supplanté la licence, elle même ayant balayé le baccalauréat, qui n'est plus qu'un passeport de fin d'études secondaires exhaussant le recrutement des corps d'application. L'élévation du niveau des qualifications et des compétences, ainsi que la nécessité de faire face à une technicité et à plus de connaissances acquises sont un nouveau challenge pour tous les fonctionnaires en Europe.

Ce principe posé est à confronter avec tous les nouveaux éléments de progression des professions du Privé : celui ci veut mettre en regards croisés les formations nécessaires à l'exercice d'une profession, avec une réelle formation en alternance, sur le terrain, validée au fur et à mesure du déroulé d'un cursus complet. C'est ainsi que la Validation de l'Expérience trouve aussi sa place dans ce système.

Le master est le niveau de reconnaissance européen pour bon nombre de professions telles les enseignants ou encore certaines infirmières, mais aussi la base pour les ingénieurs. Et la France à cet égard a encore beaucoup de retard à combler : les infirmières galèrent encore sur une vague licence dite « professionnelle » et les officiers de Police attendent la fusion naturelle avec les commissaires, qui veulent maintenir contre toutes les logiques deux corps de cadres en catégorie A.

Allonger les formations est une évidence dans les pays modernes : il ne s'agit pas d'exiger que « tout le monde soit à bac +++ » mais bien de constater que les métiers de conception ont aujourd'hui le besoin de se corrélés et de confronter leurs savoirs de façon transversale.

La formation tout au long de la vie est un droit mais aussi un devoir : on ne peut plus se contenter d'entrer par concours à un niveau N d'un instant T. Il faut bien se doter des moyens méthodologiques indispensables à une poursuite d'acquisition des connaissances et compétences associées. C'est là que doit se faire la transmission du savoir, certes, mais aussi la mise à jour, l'audit des acquis, et la veille juridique, technologique, d'actualités etc... pour faire face aux changements.

A cet égard, les « anciens » peuvent avoir un rôle véritable de tuteurs vis à vis des jeunes à condition de ne pas s'être laissé aller à une douce torpeur quant à sa propre mise à jour des connaissances ! C'est ainsi que certains jeunes sans expérience en remontent par trop de théories... Le monde bouge et il devient plus complexe : le laisser continuer sans nous au prétexte qu'on est ancré dans la fonction publique est une erreur, voire une faute !

Il appartient aux universités de se mettre à la page et de proposer ces masters visant à plus d'efficacité de la fonction publique et d'inventer avec nous ces formations actualisées.

Aujourd'hui, dans les fonctions publiques, divers intervenants partent du principe que le recrutement par contrat et non plus seulement par concours doit être la règle, et cela même si chacun dit encore que le concours est la base démocratique du fonctionariat.

Rappeler que le fonctionnaire est au service de tous nous impose de nous pencher sur l'historicité du concours : il reste comme la Démocratie « le moins pire des régimes » : laïcité, ouverture à tous, égalité sont des principes auxquels nous tenons. Ce qui nous permet aussi de dire qu'il faut en réformer les méthodes et surtout les contenus.

Enfin, pour bien marquer à quel point cette élévation de niveau est reconnue par tous comme une nécessité, il convient alors de recruter des gens motivés aussi par leur rémunération : la concurrence à niveau égal avec le privé passe par une réelle attractivité des grilles indiciaires. Rappelons que si l'Etat ne recrutera qu'un fonctionnaire sur deux, qui partent à la retraite, il convient de s'assurer que ceux qui doivent être recrutés le soient dans de bonnes conditions. Dès 2012, le challenge GRH est ouvert dans toutes les fonctions publiques : il se nomme de façon non exhaustive mobilité, passerelle, conditions de travail, VAE, gestion des stress et crises, rémunérations, motivations, évolution, fin de carrière, etc...